



Élan court

Votre magazine municipal / n° 267 / Avril 2021



SANTÉ P. 04/05

La campagne vaccinale s'intensifie au Vélodrome !



P. 06-07

Mémoire

France Miniature fête ses 30 ans !

P. 09

Solidarité

Le Bureau Info Jeunesse se tient à l'écoute des jeunes



P. 03
ÉDITO

P. 04/05
GRAND ANGLE
SANTÉ

La campagne de vaccination s'intensifie au Vélodrome !

P. 06/13
ACTUALITÉS

MÉMOIRE

France Miniature fête ses 30 ans !

NUMÉRIQUE

Le Campus Numérique d'Élancourt accueille une nouvelle formation

SOLIDARITÉ

Le Bureau Info Jeunesse se tient à l'écoute des jeunes

HOMMAGE

Hommage à Myriam Devarieux

MOBILITÉ

Des trottinettes électriques bientôt en location à deux pas de chez vous

ENVIRONNEMENT

Encombrants : bien s'organiser pour une collecte efficace

Notre Ville signe une convention avec un apiculteur élancourtois

COMMERCE

Une aide départementale pour soutenir nos commerçants

SÉCURITÉ

Démarchage frauduleux : soyez vigilants !

ÉVÉNEMENT

Candidatez au Village des Futurs Insolites de la Commanderie !

CITOYENNETÉ

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales

P. 14
CONTACTS ET CARNET

P. 15
DÉBAT

Le Prisme de la réalité



Tout savoir sur les événements, les infos de dernière minute, les travaux : abonnez-vous à notre newsletter sur elancourt.fr

Suivez-nous sur   

Pour les malvoyants, demandez Élancourt Audio

Vacciner, vacciner et encore vacciner...



Un an après son commencement, la crise sanitaire n'en finit pas de nous frapper. Le seul espoir de sortie de crise est la vaccination massive. Heureusement, notre territoire innovant de Saint-Quentin-en-Yvelines a montré la voie en France.

VACCINER, VACCINER ET ENCORE VACCINER...

Avec le début de la campagne de vaccination, une course de vitesse est engagée. En effet, comme les experts l'avaient prévu, le « variant anglais » du Covid-19, désormais très majoritaire, est plus contagieux que ses prédécesseurs. C'est pourquoi on ne doit à aucun prix se relâcher. Au travail, à l'école ou en famille, il faut respecter scrupuleusement les gestes barrières et faire preuve de responsabilité. C'est notre devoir familial et c'est aussi notre rôle de citoyens de nous protéger les uns les autres, sans céder à la panique. Je sais les efforts que vous faites tous, et combien cette incertitude vous pèse, mais nous devons encore tenir bon, avant de voir la fin du tunnel.

LE « VACCINODROME » DE SQY : UN EXEMPLE EN FRANCE

La science nous a offert un moyen de protection extraordinaire avec des vaccins innovants et efficaces. Encore faut-il les produire, puis les administrer. C'est pourquoi, dès 2020, comme Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, j'ai plaidé, parfois contre l'avis de tous, pour l'ouverture d'un méga centre au Vélodrome national, seule structure à même de vacciner en masse les habitants. Depuis le 18 janvier, nous avons vacciné près de 80% des Saint-Quentinoises de plus de 75 ans. Et désormais, avec l'arrivée plus importante de doses, nous vaccinons, chaque jour, 2 000 personnes de 70 ans supplémentaires (ainsi que les fragiles et prioritaires). Avec cette initiative locale et l'aide de nos soignants, nous avons montré le bon exemple au pays, et sommes prêts pour passer dès que possible à la vaccination du grand public.

CONTINUONS À NOUS SOUTENIR MUTUELLEMENT

Une crise révèle le pire, mais aussi souvent le meilleur. Cette épreuve sanitaire est naturellement un drame humain sans précédent, mais elle aura aussi mis en lumière l'action humble et silencieuse de tous ceux qui, dans notre société, se dévouent aux autres : soignants, secouristes, associatifs, enseignants, forces de sécurité... Mais aussi ceux qui nous permettent de vivre tous les jours : nos commerçants, nos artisans, nos producteurs, nos transporteurs, nos éboueurs, nos fournisseurs de service. Sans les autres, nous ne sommes rien. Et si les magnifiques solidarités qui se sont développées durant la pandémie nous permettent d'en prendre conscience, cette rude leçon de vie n'aura pas été vaine.

Restons soudés, solidaires, et confiants dans l'avenir !

Jean-Michel Fourgous
Maire d'Élancourt, Président de SQY

// SANTÉ

La campagne de vaccination s'intensifie au Vélodrome !

L'espace central du Vélodrome a été aménagé pour augmenter la cadence vaccinale.



Une centaine d'agents de SQY sont mobilisés à temps plein pour assurer la bonne organisation des rendez-vous qui sont gérés par les professionnels de santé du Territoire.

Nouvelle configuration, rythme accru grâce à un nouvel afflux de doses... le « Vaccinodrome » de SQY passe à la vitesse supérieure. Le premier super-centre vaccinal ouvert en France démontre toutes ses capacités et fait figure d'exemple. Le CCAS de la Ville a ouvert une cellule spécifique pour aider nos seniors à obtenir un rendez-vous : faites-vous connaître !

UN CENTRE EXEMPLAIRE EN FRANCE

Dès la mi-janvier, notre Maire, Jean-Michel Fourgous, Président de SQY, a pris l'initiative de convertir le Vélodrome national en super centre de vaccination. Des moyens logistiques hors norme ont été déployés au service de la campagne vaccinale par les équipes de SQY, soutenues par du personnel municipal, pour permettre une organisation à flux tendu ; plus d'une centaine d'agents sont mobilisés. Entièrement repensé, l'espace central du futur équipement olympique fait désormais figure d'exemple national, présentant des conditions d'accueil optimales en matière de sécurité sanitaire. Le Gouvernement a d'ailleurs récemment annoncé l'ouverture d'au moins



Depuis le 18 janvier, la Ville a mis en place un service de transport, au départ de l'Hôtel de Ville, pour faciliter l'accès au « Vaccinodrome » à nos seniors élancourtois.

deux centres similaires dans chaque Département. Avec un train d'avance, SQY n'attendait plus que les doses de vaccins qui semblent enfin arriver à une cadence soutenue.

SENIORS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

La vaccination est désormais ouverte sans aucune restriction aux seniors de plus de 70 ans. Les plus de 50 ans présentant des comorbidités graves peuvent également en bénéficier. Le « Vaccinodrome » étant accessible à tous

les citoyens éligibles, notre Maire, Président de SQY, a obtenu des autorités de santé que des rendez-vous puissent être exclusivement consacrés aux habitants des 12 communes. Avec l'accélération du rythme vaccinal, notre CCAS dispose désormais de bien plus de créneaux. Pour optimiser son service, une cellule spécifique d'appels a donc été créée, à la Mairie, avec un numéro de téléphone réservé à la prise de rendez-vous pour les Élancourtois, assorti d'un service de transport : « Nous voulons créer un par-



cours vaccinal en identifiant les personnes qui souhaitent être vaccinées. Une fois inscrites et connues de nos équipes, nous pouvons les contacter rapidement, en fonction de l'arrivée des vaccins et de l'évolution du calendrier. Les délais sont en général très courts, il est donc important que nos habitants se fassent connaître et nous communiquent leurs coordonnées », précise Martine Letoublon, Maire Adjointe aux Affaires sociales, à la Santé et à l'Animation seniors. « La vaccination permet de réduire significativement les formes graves et la mortalité dues au virus. Couplée avec les mesures barrières, elle contribue à maîtriser l'impact de l'épidémie sur le long terme. Nos seniors doivent avoir confiance et se faire vacciner ». Et notre Maire d'ajouter : « L'État nous fournit les doses par l'intermédiaire de l'ARS. Tout le reste repose sur le savoir-faire de SQY, l'énergie des élus locaux et des agents du territoire ! Les moyens mis en oeuvre sont exceptionnels ! Et, nous œuvrons auprès des pouvoirs publics pour accélérer l'ouverture de la vaccination à toujours plus de monde ! Nous sommes prêts ! Et, c'est la seule solution viable pour une sortie de crise ! »



Notre Maire-Adjointe aux Affaires Sociales, à la Santé et à l'Animation seniors, Martine Letoublon, aux côtés des agents municipaux qui gèrent la cellule d'appel vaccination au CCAS de la Ville.

Si vous avez des difficultés à prendre RDV sur doctolib.fr, contactez la cellule vaccination du CCAS au

01 30 66 44 50

aux horaires d'ouverture de la Mairie

Pour qui ?

- **Vous avez plus de 70 ans** (ou plus de 50 ans souffrant de hautes comorbidités), vous êtes concerné et prioritaire pour la vaccination au Vélodrome.
- **Vous avez entre 65 et 69 ans.** La vaccination s'ouvrira très prochainement pour vous, avec une priorité aux personnes fragiles de votre tranche d'âge. Vous pouvez déjà vous faire connaître et vous inscrire sur liste d'attente pour des rendez-vous dédiés aux habitants.

// MÉMOIRE

France Miniature fête ses 30 ans !



Installation de la Tour Eiffel.

Les Jardins de Versailles en 1991.



Les Jardins de Versailles aujourd'hui.



Cette année, France Miniature fête ses 30 ans. En attendant de pouvoir à nouveau sillonner ses allées, votre journal vous propose de revivre l'histoire du plus grand parc miniature d'Europe.

DE L'EXPOSITION DE MAQUETTES...

Le parc France Miniature a été inauguré à Élancourt en mai 1991, à l'initiative d'Alain Pelras, ancien ingénieur du bâtiment passionné par les trains miniatures, et Thierry Coltier, jeune entrepreneur étudiant les parcs de loisirs dans le monde. Leur rencontre a abouti à un concept unique : un parc conforme à la carte de France – océans, mers, fleuves et massifs montagneux compris – avec des monuments à l'échelle 1/30^e placés dans leur région d'origine et dans le respect des 4 points cardinaux. Les répliques des plus beaux monuments de France habillaient les allées de France Miniature à son inauguration : 80 châteaux, villages, ports

et édifices y étaient représentés. Une attention particulière a aussi été donnée aux paysages : de nombreux arbustes ont été plantés pour installer les maquettes dans leur végétation d'origine et renforcer votre immersion : les jardins à la Française de Vaux-le-Vicomte, les vignes de Saint-Émilion ou encore la lavande de Provence étaient déjà présents pour vous dépayser.

... À UN PARC DE LOISIRS

Le parc s'est ensuite développé pour devenir un véritable parc de loisirs. En 2002, le parc a intégré la Compagnie des Alpes (groupe propriétaire de parcs d'attractions dont le parc Astérix et le Futuroscope) et a ainsi pu proposer, à partir de 2006, des attractions où l'utilisateur prend les commandes, en actionnant lui-même les attractions contrairement à un manège classique, et poursuit son voyage dans les régions de France, la tête en l'air ou à l'envers ! Le développement du parc se poursuit depuis 2014 avec l'apparition des expériences interactives et d'une nouveauté chaque année. Celles-ci permettent aux plus jeunes d'apprendre différemment, en participant activement à la visite : se retrouver sur un chantier de fouilles archéologiques, réaliser des peintures rupestres, sur tablettes tactiles, dans une grotte préhistorique comme

celle de Lascaux, ou encore, déplacer des containers sur le port de Marseille, de nombreuses activités animent désormais votre parcours.

Le saviez-vous ?

Depuis 2018, vous pouvez profiter des commentaires audios de Stéphane Bern, connu comme « Monsieur Patrimoine », sur 12 lieux emblématiques du parc qu'il a lui-même sélectionnés !



Jean-Michel Fourgous, à gauche, et Stéphane Bern, au centre, lors de l'inauguration de l'activité.

... AU PLUS GRAND PARC MINIATURE D'EUROPE

France Miniature est aujourd'hui le plus grand parc miniature d'Europe avec une surface de 5 hectares, dont 1.5 hectare symbolisant la mer. Depuis 1991, 5 millions de visiteurs ont y découvert la France grâce à désormais :

- 117 monuments, soit près de 2 000 maquettes ;
- 24 attractions et expériences interactives ;

Le saviez-vous ?

La maquette du Stade de France, installée en 1997, a été inaugurée avant le monument. Le « vrai » Stade de France n'a été inauguré qu'en 1998 !



Le Pont du Gard en 1991.



Le Pont du Gard aujourd'hui.



- 15 trains miniatures qui circulent sur les 4 km de voies ferrées du parc ;
- 50 bateaux en mer et 80 en rivières ;
- 60 000 personnages ;
- 150 paysages représentés et 20 000 arbres nains.

EN COULISSES !

Chaque année, 10 maquettistes et jardiniers travaillent sur le site en saison pour entretenir les maquettes et paysages. France Miniature emploie également une soixantaine de saisonniers, issus de notre territoire, pour faire vivre le parc pendant sa période d'ouverture, d'avril à octobre. Chaque hiver, le parc ferme ses portes au public, mais le travail se poursuit en coulisses : les maquettes sont minutieusement entretenues et restaurées, les principaux travaux sont réalisés et les nouveautés sont mises en place, prêtes à accueillir les quelque 200 000 visiteurs annuels.

Le saviez-vous ?

La réplique de la Tour Eiffel ne mesure pas moins de 10 mètres. Bien que plus petite que son modèle, elle reste le plus haut monument du parc. En raison de sa taille, elle a donc été livrée et installée... grâce à un hélicoptère !



Offre 30 ans : si vous êtes nés en 1991, c'est gratuit* pour vous !

*une entrée pour France Miniature offerte si vous êtes nés en 1991. Valable uniquement aux caisses du parc, sur présentation d'un justificatif d'identité mentionnant la date de naissance, valable de l'ouverture du parc au 07/11/2021. Offre non cumulable avec une autre réduction et non remboursable.

Offre résident Élancourtois : - 30 % sur vos billets d'entrée* aux caisses si vous habitez la commune d'Élancourt.

* 30 % de réduction sur présentation d'un justificatif de domicile aux caisses du parc, Offre non cumulable avec une autre réduction et non remboursable. Valable de l'ouverture de la saison jusqu'au 09/07/2021 pour le porteur et 5 accompagnants.

Grand jeu 30 ans*

Jeune trentenaire, France Miniature conserve pour autant son âme d'enfant et son sens du jeu. Le parc propose ainsi à tous ses visiteurs de participer à un grand jeu. 150 invitations sont à gagner pour visiter les « vrais » monuments après avoir vu leurs répliques à France Miniature : Château de Versailles, Arc de Triomphe, Cathédrale d'Amiens, Saline Royale d'Arc-et-Senans, Tours de La Rochelle... Rendez-vous à l'ouverture du parc pour en savoir plus !

*Modalités disponibles lors de l'ouverture du parc au public. Jeu avec obligation d'achat (billet d'entrée). Bulletin de participation à déposer dans l'urne à l'intérieur du parc pour tenter de gagner des invitations pour découvrir une sélection de monuments « grandeur nature ». En partenariat avec le Centre des Monuments nationaux et bien d'autres sites touristiques incontournables.

// NUMÉRIQUE

Le Campus Numérique d'Élancourt accueille une nouvelle formation



Photo non-contractuelle, prise avant la crise sanitaire.



Élancourt accueillera une nouvelle formation dans son Campus Numérique dès le mois de mai. Celle-ci sera accessible gratuitement pour 40 demandeurs d'emploi du territoire.

UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION À ÉLANCOURT

Le Campus Numérique d'Élancourt s'apprête à accueillir un nouvel organisme de formation sur notre territoire : l'école O'Clock, spécialisée dans le développement web. Celle-ci, en partenariat avec le Fonds Social Européen et Pôle Emploi, propose à 40 demandeurs d'emploi de s'inscrire gratuitement et dès maintenant à une formation de développement web. Elle se déroulera du 3 mai au 9 août 2021 et sera suivie d'un stage de 2 mois en entreprise. À la clé, les candidats se verront décerner un titre professionnel « Développeur web et web mobile », certification reconnue par l'État. De plus, en fin de formation, un service d'accompagnement à la recherche d'emploi est également proposé. Aucune restriction de niveau d'étude ou de limite d'âge n'est imposée aux candidats.

Inscrivez-vous dès maintenant sur oclock.io.

SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

Situé au centre commercial des 7 Mares, à côté du Prisme, le Campus Numérique d'Élancourt accueille depuis 2019 deux organismes reconnus dans le domaine de la formation numérique : Simplon.co, désormais remplacé par O'Clock, et Pop School. Chez O'Clock, vous pouvez vous former aux métiers de Développeur web ; avec Pop School, vous pouvez devenir développeur de solutions pour objets connectés (IoT Makers) ou apprendre à travailler sur la sécurisation des données informatiques (Data Security Helper). « *Nos stagiaires valident une qualification dans les métiers du digital recherchés par nos entreprises locales. Ces formations sont gratuites pour les candidats, grâce au soutien de notre partenaire, la Région Île-de-France. Le numérique est un démultipliateur d'intelligence et un facteur essentiel d'innovation. C'est surtout un secteur en tension vers lequel nous avons à cœur de flécher un maximum de candidats. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer ainsi à l'employabilité numérique de nos habitants* » témoigne Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt et Président de SQY.

Le Campus Numérique de SQY



L'Agglomération a créé le Campus Numérique de SQY en 2018. Aujourd'hui, 7 organismes de formation du territoire sont labellisés dans les secteurs du développement, multimédia et marketing digital, IoT & data, réseaux et sécurité pour une offre de 13 formations. Certains organismes déjà implantés à Saint-Quentin-en-Yvelines accueillent les candidats dans leurs propres locaux. D'autres sont venus spécifiquement s'implanter comme c'est le cas pour Pop School au Campus d'Élancourt. L'objectif de ce campus est double : favoriser l'employabilité des Saint-Quentinois en les formant aux métiers de demain et répondre à la demande croissante des entreprises de notre territoire en collaborateurs qualifiés, dans le domaine du web et de la data. **Retrouvez toutes les formations disponibles sur sqy.fr.**

// SOLIDARITÉ

Le Bureau Info Jeunesse se tient à l'écoute des jeunes



Le Bureau Informations Jeunesse d'Élancourt (BIJE) accueille les jeunes Élancourtois de 11-25 ans pour les assister dans leurs démarches, les accompagner dans leurs projets et leur apporter toutes les informations et l'aide dont ils pourraient avoir besoin.

INFORMER ET ACCOMPAGNER

Le BIJE est avant tout un espace d'information, gratuit et anonyme, sur de nombreuses thématiques : études, formations, métiers, bourses, loisirs, vacances,

emploi, santé ou encore recherche d'un logement. Un informateur jeunesse est présent pour orienter les jeunes dans leurs recherches, en complément des outils à leur disposition : documentation, presse spécialisée, ordinateurs, Internet... Ils sont également en mesure de les diriger vers des professionnels spécialisés, les renseigner sur toutes les aides dont ils peuvent bénéficier ou les aider à monter un projet personnel. Très impactés par le contexte de crise sanitaire, les jeunes en recherche d'un stage, d'une alternance, d'un emploi et les étudiants

peuvent pousser la porte du BIJE pour y trouver une écoute active et une aide à la recherche de solutions.

UNE PERMANENCE DE PSYCHOLOGUE

Le BIJE abrite également le Lieu Écoute Jeunes, un espace d'écoute et de parole accompagné d'une psychologue. Simple, gratuit et anonyme, il s'adresse aux jeunes qui traversent une période difficile et qui souhaitent évoquer leurs difficultés et bénéficier d'un soutien psychologique individualisé. Ce dispositif s'adresse aux Élancourtois, de 11 à 25 ans, quel que soit leur statut : jeune actif, demandeur d'emploi, étudiant... Les entretiens se déroulent dans les locaux du BIJE, tous les mercredis de 14h à 17h sur RDV au **01 30 66 45 11** ou en ligne sur :

www.rdv-lej.laligue78.org

D'autres solutions existent comme, par exemple, la plate-forme Écoute Étudiants de notre partenaire la Région :

ecouteetudiants-iledefrance.fr

Bureau Info Jeunesse d'Élancourt au 3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville sur RDV au 01 30 66 45 11 ou sur elancourt.fr.

Hommage à Myriam Devarieux

Le 11 mars, le monde associatif élancourtois a perdu l'une de ses personnalités emblématiques. Myriam Devarieux s'est éteinte à l'âge de 61 ans. Les voix de la chorale Les Chœurs de la Pléiade ont résonné, le 17 mars dernier, en hommage à leur Présidente, pour un dernier au revoir.

Cheffe de file inconditionnelle et mobilisatrice de la plus grande chorale saint-quentinoise, mue par la passion et l'envie de servir bénévolement, Myriam Devarieux était particulièrement investie dans

la vie associative et culturelle de notre commune. Elle était l'épouse de Philippe Devarieux, ancien conseiller municipal d'Élancourt (jusqu'en 2020). C'était aussi une mère et une grand-mère dévouée et aimée. Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt, l'ensemble des élus du Conseil Municipal et tous les agents qui ont eu le plaisir de collaborer avec elle lui rendent également hommage et présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



// MOBILITÉ

Des trottinettes électriques bientôt en location à deux pas de chez vous !



Des trottinettes électriques seront prochainement disponibles à la location en libre-service à Élancourt. L'Agglomération de SQY a lancé une expérimentation en lien avec l'un des leaders du marché « Tier Mobility ». Près de 300 stations, permettant aux habitants de louer l'un de ces deux-roues très en vogue, sont en cours de déploiement dans l'ensemble des

12 communes. La mise en service devrait avoir lieu en mai, date à laquelle les offres tarifaires seront officiellement lancées par le prestataire : « *Notre service du Patrimoine est en train d'identifier les lieux les plus pertinents pour accompagner l'Agglomération dans cette phase de lancement et de test. L'objectif est de mesurer si ce nouveau moyen de déplacement est perti-*

nent dans notre paysage urbain. », explique Thierry Michel, Premier Adjoint au Maire.

Présentées comme complément au réseau bus pour effectuer « *le premier ou le dernier kilomètre* », ces trottinettes ciblent essentiellement les jeunes actifs et les étudiants qui se déplacent à SQY avec l'objectif global de favoriser les mobilités non polluantes et donc de réduire les émissions de CO₂ : « *Nous serons cependant très attentifs aux problématiques de sécurité durant cette phase test* », assure notre Premier Adjoint. Avec une vitesse bridée et la mise à disposition de casques, l'opérateur, qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs grandes villes, offre un certain nombre de garanties en la matière et apporte, avec son service, la création d'une quarantaine d'emplois locaux. Pour plus de détails concernant les tarifs, mais aussi la réglementation associée au lancement de cette expérimentation, il vous faudra encore patienter, au moins jusqu'au mois de mai.

Plus d'infos sur sqy.fr.

// ENVIRONNEMENT

Encombrants : bien s'organiser pour une collecte efficace

Vos habitudes de collecte ont changé. Adoptez les bons réflexes pour gérer efficacement vos encombrants :

■ **Pour les pavillons** : la collecte se fait désormais sur RDV via pep.sqy.fr. Attention, depuis le 1^{er} mars, la carte d'accès à la déchetterie est obligatoire. Vous pouvez la demander gratuitement sur sqy.fr. Lors de la prise de RDV, le particulier indique le type et le nombre d'encombrants et le logiciel en calcule le volume qui ne doit pas excéder 3 m³. La tournée est ensuite organisée en fonction des volumes cumulés, il ne faut donc pas ajouter des objets de dernière minute à ceux de vos voisins....

■ **Pour les collectifs** : la collecte est assurée une fois par mois, en porte-à-porte, le 4^e mardi du mois. À noter pour tous : sortez vos encombrants la veille au soir et pas avant. Pour éviter les erreurs, consultez la liste des déchets acceptés en porte à porte sur sqy.fr. Les déchets toxiques ou ceux qui ne peuvent pas être compactés dans le camion sont refusés tels que les peintures et solvants, les miroirs, les gravats ou l'électroménager. La loi impose de démanteler tous les déchets électroniques pour en recycler les divers matériaux. Ils doivent donc être déposés en déchetterie.



Pour que vos vieux meubles aient une seconde vie, choisissez de les déposer à la déchetterie.

// ENVIRONNEMENT

Notre Ville signe une convention avec un apiculteur élancourtois

Frédéric Pontier, apiculteur élancourtois, aux côtés de ses petits-enfants qui l'ont aidé à préparer la ruche !



Rencontre avec Frédéric Pontier, Élancourtois et apiculteur passionné, qui proposera prochainement à nos scolaires et à nos accueils de loisirs des interventions pédagogiques autour de l'apiculture.

UN PROJET COMMUN

Ce nouveau projet, qui va dans le sens du développement durable, de la gestion différenciée de nos espaces verts et de la protection des espèces pollinisatrices, c'est d'abord le hasard d'une rencontre : « Je recherchais un terrain pour pratiquer mon activité apicole et la Ville souhaitait développer des projets à destination des jeunes Élancourtois », nous raconte Frédéric Pontier. « Cette rencontre, c'est une opportunité de pouvoir pratiquer ma passion et de la transmettre aux enfants !

Ça reste encore à construire, mais il est prévu d'organiser des visites de mes ruches afin de présenter aux petits Élancourtois la vie des abeilles, leur comportement et le travail de l'apiculteur. » Pour que l'aventure soit possible, une convention d'occupation a été signée en février dernier permettant à notre apiculteur d'installer ses ruches sur un terrain communal.

PRÉPARER LE TERRAIN

« Avant de pouvoir accueillir les Élancourtois à la fin du printemps, j'ai encore du travail pour préparer le terrain et installer les ruches » témoigne Frédéric Pontier. Situé au Village, le quartier le plus rural d'Élancourt, celui-ci est particulièrement adapté, car il dispose d'un point d'eau et de végétations, propices à la production des abeilles, et est suffisamment isolé

pour que les essaims ne troublent pas le voisinage. Le service du Patrimoine et les jardiniers municipaux ont pris soin de préparer le terrain pour faciliter l'installation de l'apiculteur. « J'ai créé une zone pour installer les supports des ruches. Je vais planter des fleurs mellifères, adaptées à la pollinisation, comme des coquelicots, des trèfles, des pâquerettes... La première ruche devrait être installée début avril ».

TRANSMETTRE SA PASSION

Depuis longtemps intéressé par l'apiculture, Frédéric Pontier a pourtant développé sa passion assez récemment. « J'ai eu un déclic l'année dernière, lorsque le CE de mon entreprise a investi dans des ruches. C'est en m'en occupant avec mes collègues que j'ai pris goût à l'apiculture. J'ai ensuite pu profiter du premier confinement pour me spécialiser et faire monter mon activité. Depuis, j'ai eu l'occasion d'implanter des ruches à Saint-Forget et Boullay-les-Troux avant celles d'Élancourt. Mon objectif n'est pas de développer une production de miel destinée à la vente, c'est avant tout d'exercer et de transmettre ma passion en prenant soin de mes abeilles et de leur environnement. J'ai déjà commencé avec mes petits-enfants qui ont pris un grand plaisir à décorer la première ruche qui sera installée à Élancourt ! » nous a confié Frédéric Pontier.

« Zone de gestion différenciée »

Avec le retour des beaux jours, les zones consacrées à la gestion différenciée vont redevenir plus visibles. Ces espaces verts, choisis et/ou aménagés par nos jardiniers municipaux, seront désormais matérialisés par un affichage sur site pour vous aider à bien les identifier et à en mesurer les bienfaits sur notre nature élancourtoise. Il peut s'agir de zones d'herbe qui ne sont pas tondues, pour favoriser la pousse de fleurs sauvages et la pollinisation, ou d'espaces paysagers privilégiant un choix d'essences adaptées au milieu urbain et offrant un habitat naturel aux espèces. Vous pourrez maintenant les identifier et vous montrer attentif au spectacle de la nature qui, même sauvage, se laisse toujours admirer !



// COMMERCES

Une aide départementale pour soutenir nos commerçants

Le Département des Yvelines a mis en place une aide à destination des communes pour soutenir les commerçants de son territoire pendant la crise sanitaire. La Ville s'est mobilisée auprès des commerces élancourtois pour faire connaître ce dispositif et les accompagner dans leurs démarches.

Notre Ville s'est associée au dispositif d'aide d'urgence du Département pour permettre à nouveau à nos commerces

locaux de bénéficier de cette aide exceptionnelle. Le service des Affaires économiques de la Ville les a accompagnés pour les informer, vérifier avec eux leur éligibilité au dispositif et les aider dans leurs démarches. Les commerçants avaient jusqu'au 26 mars pour déposer leur dossier en Mairie. C'est maintenant au Département de fixer les montants qui seront attribués aux commerces de chaque commune. Cette décision est attendue d'ici le mois de mai 2021. Au total, c'est une enveloppe financière de

15 millions d'euros pour l'ensemble du territoire yvelinois qui a été votée par les conseillers départementaux dans le cadre de ce dispositif. Pour les établissements éligibles, les subventions pourraient aller jusqu'à 10 000 euros, en fonction de la nature de l'activité et de la durée d'interdiction d'accueillir du public. Cette aide est mise en place pour le second confinement et s'ajoutera aux près de 57 000 euros déjà versés en octobre, en lien avec le Département, pour aider nos commerçants élancourtois.

//

// SÉCURITÉ

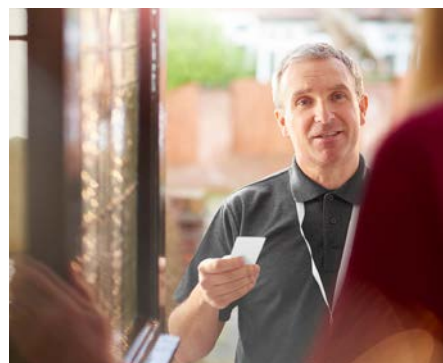
Démarchage frauduleux : soyez vigilants !

Ces dernières semaines, nous observons une augmentation des démarchages frauduleux à domicile. Vente de matelas, diagnostic énergétique ou encore amélioration de l'habitat sont des sujets plébiscités par ces personnes peu scrupuleuses. Face à ces escroqueries, restez vigilants ! Le démarchage à domicile est une pratique légale, soumise à une réglementation précise permettant de protéger les consommateurs. Lorsqu'il s'agit de dispositifs officiels et établis en lien avec des organismes publics, l'utilisateur doit pouvoir trouver ou demander une communication officielle, une accréditation. Protégez-vous en adoptant les bons réflexes :

- Vérifiez l'identité du démarcheur et osez dire non si vous n'êtes pas intéressé.

- Exigez la délivrance d'un certain nombre d'informations avant la conclusion du contrat.
- Exigez la signature et la remise d'un contrat comportant toutes les mentions obligatoires.
- Refusez de verser une somme d'argent et de donner vos données bancaires. Vous disposez d'un délai de 7 jours pour régler un achat par démarchage à domicile, on ne peut pas vous obliger à payer sur le moment.
- Vous avez 14 jours pour renoncer à votre contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Enfin, pensez à contacter la Mairie au **01 30 66 44 44** pour signaler les démar-



cheurs douteux ou vous renseigner sur une accréditation éventuelle (sachez qu'elles sont rares...). En cas de comportement ou de paroles agressives, mettez un terme immédiat à la conversation et composez le **17**.

// ÉVÉNEMENT

Candidatez au Village des Futurs Insolites à la Commanderie !



La Commanderie prépare la deuxième édition du Village des Futurs Insolites pour mettre à l'honneur des créations proposées par nos habitants. Enfilez votre tenue d'inventeur et proposez vos idées les plus originales pour faciliter le quotidien ou améliorer le cadre de vie. Petits et grands sont invités à participer ! Le Village sera

également l'occasion d'échanger et de partager autour d'initiatives innovantes et solidaires mises en place durant cette période particulière : bonnes pratiques, initiatives citoyennes et locales... À vos méninges, vous avez jusqu'au 19 avril pour postuler. Si le contexte sanitaire le permet, l'événement pourrait se tenir le 22 mai. lacommanderie.sqy.fr.

// CITOYENNETÉ

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales



Les élections départementales et régionales sont programmées les 13 et 20 juin prochains. Pour exercer votre droit et devoir citoyen, pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales auprès du service des Élections.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, que vous êtes nouvel Élancourtois ou que vous avez été radié suite à une révision des listes électorales, rendez-vous en mairie ou sur service-public.fr pour procéder à votre inscription muni, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (sauf facture de portable). Si vous êtes déjà inscrit, mais que vous avez déménagé, pensez à mettre à jour votre adresse postale pour voter au bureau de vote qui correspond à votre nouveau quartier, soit en mairie, soit sur notre site internet elancourt.fr, avec les mêmes pièces justificatives.

Plus d'infos : 01 30 66 44 98

EN BREF

DON DE SANG



Notre Ville accueillera l'EFS pour une nouvelle collecte de sang à l'Hôtel de Ville, le 6 mai prochain, de 14h30 à 19h30. Lors du dernier rendez-vous, 119 volontaires se sont présentés, dont 10 nouveaux donneurs. Pour donner votre sang, le rendez-vous est toujours obligatoire en raison de la crise sanitaire. Le don du sang est autorisé pendant le couvre-feu, pensez à votre attestation en cochant « Assistance à personne vulnérable ».

Prendre RDV sur
dondesang.efs.sante.fr.

NOS SERVICES VOUS ACCUEILLENT TOUJOURS SUR RENDEZ-VOUS



Cette organisation est prolongée jusqu'à nouvel ordre pour limiter les temps d'attente à l'Hôtel de Ville en raison du contexte épidémique. La majorité des démarches peuvent être dématérialisées grâce à la plate-forme des démarches en ligne sur elancourt.fr.

Pensez également à bien contacter le service dont vous avez besoin avant de venir en Mairie.

Retrouvez tous les contacts utiles en page 14.

Rencontrez ou contactez vos élus

Cabinet du Maire : **01 30 66 44 42**

Prenez rendez-vous ou dématérialisez vos démarches sur **elancourt.fr/mes-demarches**

Tous vos services sont ouverts sur rendez-vous ou par téléphone :

- Accueil général : **01 30 66 44 44**
- État civil : **01 30 66 44 99**
- Enfance-Éducation : **01 30 66 44 89**
- Affaires sociales : **01 30 66 44 30**
- Petite Enfance : **01 30 66 45 45**
- Jeunesse / Emploi / Affaires économiques : **01 30 66 45 10**
- Patrimoine (Centre Technique Municipal) : **01 30 66 45 85**
- Urbanisme : **01 72 67 81 14**

Sécurité et secours :

Police Municipale : **01 30 66 44 17** / Police Nationale : **17**
Pompiers : **18** / SAMU : **15** / Questions Coronavirus : **0 800 130 000**

Votre Député, Philippe Benassaya, vous reçoit sur rendez-vous lors de sa permanence en mairie, le 16 avril.
Rendez-vous : **06 45 21 64 52** ou **permanence@philippe-benassaya.fr**.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : VOTE DU BUDGET LE MERCREDI 14 AVRIL À 18H30

Carnet

NAISSANCES

janvier 2020

21 Anas GLENZA
27 Joud OUNIS
28 Alba SENTENAC
30 Andréa EBER

19 Malyza SOLER
20 Lilia-Shekhina AKAFFOU
Loan CRESSANT
26 Imran GOURARI
Chloé SADRIN

Mars 2021

1^{er} Bilel OMARY

Février 2021

01 Marceau HAUCHECORNE
04 Sajeed TOUACH
06 Mahdi BAKHANTI BERGER
10 Mohamed MEDJAD
11 Abby AUBRY
12 Rayan ACHOUR
Noha VITEL LEGER
15 Livia BARRETO
Thea CHANCLU SIBILLA
17 Giulia TOUJANI
18 Mattia JONGLEZ

MARIAGES

Février 2021

Lina LY et Damien CORET

Mars 2021

Christèle OUSTRY et Laurent MARBOT

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Louise AUFFRET épouse KERDONCUFF
Jacques BERROU
Lucie DELANNOY veuve LATHUILLE
Alain LIAIGRE
Bernadette MERLET veuve PATOUREAU
Madeleine VILLERMIN veuve DENNEULIN
Jean Pierre JAMMET
Florence RENAUD veuve LOUIS
Mohammed DEBLAOU
Janusz BREWOR
Suzanne DOUAIRE veuve LOPEZ
Liliane AUBERT veuve SIMONIN

Élancourt Magazine

Service Communication - Tél. : 01 30 66 44 21 / **Directeur de la publication** : Thierry Michel / **Rédacteur en chef** : Valérie Steckler
Journaliste : Manon Lesaulnier / **Création graphique** : Victor Borralho / **Photographe** : Hélène Antonetti / SQY. Christian Lauté.
Impression : Hawaii Communication (Coignières) - Tirage 12 630 ex. Papier Nopacoat - Dépôt légal 2^e trimestre 1996 - n° ISSN : 1245 154

// CULTURE

Le Prisme de la réalité

Élancourt est une terre de culture qui irradie le territoire de Saint-Quentin avec les spectacles du Prisme et les événements de la Commanderie. Mais, là aussi, la pandémie nous touche et nous devons nous adapter.



N'en déplaise à nos collègues de gauche, notre Municipalité n'a aucune leçon à recevoir en matière d'esprit et de culture. La culture, en effet, n'est pas l'apanage

d'un camp politique qui aurait une supposée supériorité morale et intellectuelle sur les autres. Et nous allons même jusqu'à penser que la culture peut être populaire, voire qu'elle peut faire réfléchir tout en distrayant.

C'est dans cette optique que nous avons accepté la proposition de Saint-Quentin-en-Yvelines de reprendre le théâtre Le Prisme qui est devenu municipal en 2017, et dont nous avons même développé l'activité de belle manière avec mon collègue Laurent MAZAURY, Maire-Adjoint à la Culture. Comme la loi le prévoit automatiquement, SQY nous a transféré les moyens budgétaires de faire vivre le théâtre et d'entretenir le bâtiment de la « Maison pour Tous » qui l'abrite, mais qui est beaucoup plus vaste que le théâtre *stricto sensu*. Il ne s'agit donc pas d'un cadeau, et il serait malhonnête de dire ou de laisser penser que la Ville d'Élan-

court en « profiterait » financièrement. Il faut d'ailleurs rappeler que la structure transférée est un vieux bâtiment, que ses équipements sont obsolètes, et que nous allons devoir engager de très importants travaux de rénovation dans les années à venir. C'est donc autant une charge qu'une mission.

La saison culturelle 2020/2021 ne peut évidemment valoir de maître-étalon de notre action, puisqu'elle a été impactée de plein fouet par la pandémie de la Covid-19 et que nous devons assumer l'entièreté de la charge des salaires du personnel permanent sans être aucunement indemnisés par l'État, contrairement aux théâtres privés. Aujourd'hui, avec le confinement territorialisé de l'Île-de-France, toutes nos salles accueillant du public, sauf les écoles et les centres de loisirs, sont fermées administrativement.

Certes, on peut en appeler généreusement à soutenir la culture sous toutes ses formes en développant de nouvelles interventions « hors les murs » pour les scolaires, ou autres initiatives. Mais rappelons tout de même que l'épidémie flambe, et que nous avons déjà suffisamment de mal à appliquer tous les protocoles sanitaires à l'école, avec du personnel supplémentaire, pour ne pas créer en ce moment de nouvelles occasions de contamination. En matière sanitaire comme en matière financière, notre mot d'ordre reste la prudence, et nous assumons ce sérieux. Cela ne fait pas pour autant de nous des êtres dépourvus d'imagination et d'altruisme. Mais l'esprit de responsabilité doit l'emporter sur les bonnes intentions qui peuvent s'avérer dangereuses.

Thierry Michel

1^{er} Maire-Adjoint
délégué aux Finances, aux Travaux,
et à l'Événementiel
Vice-Président de SQY

TRIBUNE LIBRE**Reinventons la culture à Élancourt**

Nous bénéficions de structures culturelles exceptionnelles sur notre commune, aujourd'hui fermées au public. Nous le regrettons tous, mais c'est ainsi. Certes, leur réouverture ne dépend pas de la municipalité, mais n'y a-t-il pas plus à faire pour garder le Prisme vivant ?

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté pour accompagner 30 élèves du collège et 10 du Lycée dans des ateliers théâtre. C'est bien, mais c'est ridiculement peu.

Les équipes sont là, les artistes également, prêts à jouer des spectacles adaptés aux contraintes dans les établissements scolaires. C'est autorisé et la plupart des théâtres le font. À Élancourt, rien ou si peu.

En rétrocédant le Prisme à la commune d'Élancourt, SQY a donné les financements pour son fonctionnement, ses bâtiments et développer ses missions de diffusion de spectacles et d'actions culturelles. Ce budget ne peut et ne doit être utilisé que pour cela.

Les élèves ne peuvent plus venir au théâtre avec les professeurs ou leurs parents, Soit ! Alors allons donner les spectacles dans les écoles, en respectant les consignes sanitaires.

Développons des ateliers artistiques, inventons avec les élèves, les enseignants, les artistes ! Nous savons à quel point ils en ont tous besoin ! Que ce ne soit pas du temps gâché ! Ce sera le meilleur moyen d'anticiper la reprise.

Un article plus complet sur notre site reintonselancourt.fr

Catherine Perrotin Raufaste, Jean Claude Potier, Jean Feugère, Gaëlle Kergutuil, Boris Guibert

Le handicap à Élancourt

Nous proposons qu'Élancourt et le département des Yvelines sollicitent le label Territoires 100% inclusifs lancé par le gouvernement en septembre 2017 ; 13 territoires l'ont déjà obtenu.

Cela permettra de mieux identifier les conditions de réussite, les bonnes pratiques et les freins à la réalisation d'une société inclusive.

Faute de commission municipale Handicap nous n'avons pu débattre de cette proposition qui nous tient à cœur (Cf notre programme électoral).

Ce label honorera notre ville lors des JO 2024 et en particulier les paralympiques.

Michèle Rossi, Hervé Farge
Élancourt, c'est Vous !

ELANCOURT



Protégez-vous...
**mais ne les jetez pas
n'importe où !**

